

aux échevins de Lyon par différentes personnes, entre autres par le connétable de Richemont. Quoique plusieurs de ces lettres soient de simples demandes d'argent, elles ont un intérêt historique réel et font connaître plusieurs détails intéressants d'une époque sur laquelle les documents sont rares. Il y avait un grand désordre dans la France entière pendant que les Anglais régnaient à Paris, et ce désordre s'est fait sentir partout, mais dans l'administration plus encore qu'ailleurs. La publication faite par M. Gauthier, montre aussi que les archives du Rhône, assez peu explorées jusqu'à ces dernières années, peuvent devenir, entre les mains d'hommes actifs, aussi riches en découvertes que beaucoup d'autres.

M. Guillard a soulevé au sein du Comité une question assurément fort importante et sur laquelle il a été fait un rapport à l'Académie. Il a exprimé le vœu de voir conserver ou rétablir le nom des anciennes rues de Lyon qui rappellent quelque souvenir local, et a demandé que l'Académie intervint, au besoin, près de l'Administration pour obtenir que les anciennes traditions, perpétuées par les noms propres, fussent respectées. Une seconde proposition, étroitement liée à la précédente, consisterait à garantir ces noms contre l'oubli à venir au moyen de plaques qui seraient posées à l'entrée des rues et qui expliqueraient le plus brièvement possible la raison des dénominations et le genre de services rendu par tel ou tel personnage. Plusieurs projets d'inscription ont été rédigés conformément à ce vœu, à titre de modèle; le Comité a choisi dans ce but les noms de Gerson, de Coustou, de Turquet, et celui de la rue des Tables Claudiennes, qui devrait régulièrement s'appeler rue de la Table Claudienne. Il nous paraît inutile d'insister sur l'intérêt d'un tel projet, qui ne présente aucune difficulté sérieuse d'exécution, et sur son opportunité, à un moment où quelques noms de rues ont été supprimés avec les rues elles-mêmes ou transportés dans les nouveaux quartiers de la ville. La Commission municipale s'est préoccupée de l'idée de M. Guillard; il ne resterait donc qu'à étendre et à compléter son œuvre.

C. DARESTE DE LA CHAVANNE.